



Pacs et bien immobilier

Par ge05

Bonjour,

Mon conjoint à acheté sa maison avec son ex compagne en indivision en 2014. Depuis il y a eu séparation.

Il a donc racheté la soulte de l'ex madame auprès du notaire et a effectué un nouveau credit global auprès de la banque.

Nous étions deja pacsé sous le regime de l'indivision au moment du rachat de soulte et de la souscription du créditimmobilier. Cela me donne t il des droit sur la maison ?

Merci

Par kang74

Bonjour

Ce bien est à votre compagnon depuis 2014, il a simplement effectué le partage de ce bien avec son ex en rachetant sa part.

Donc ce bien est un bien qui lui reste propre .

Par ge05

Bonjour, merci pour votre réponse très clair.

Cordialement